



REUNION D'INFORMATION SUR LES SIP

24/11/2008

Ordre du jour

- Cette réunion commune Trésor/Impôts avait pour but de faire le point sur l'état d'avancement des projets de création des Services des Impôts des particuliers à GOURDON et FIGEAC. Elle n'avait pas le caractère formel des CTP qui se réuniront le 5 décembre pour le Trésor et le 8 décembre pour les Impôts.

Calendrier

- GOURDON: création au 1er avril 2009
- FIGEAC: création au 1er juillet 2009

Ces deux SIP seront installés dans les actuels CDI.

- Le SIP de CAHORS est reporté à 2010 compte tenu des travaux importants nécessaires à cette mise en place.

Installation des SIP

- GOURDON: peu de travaux en perspective car la trésorerie conserve son emplacement actuel pour le moment. Un seul agent est amené à rejoindre le SIP : seul le hall d'accueil va être réaménagé. A brève échéance, la direction compte transférer la trésorerie dans les locaux du CDI.
- FIGEAC: des travaux beaucoup plus importants sont à envisager du fait de la présence d'amiante, du déménagement prévu de l'ensemble du personnel de la Trésorerie et de la configuration actuelle du hall d'entrée qui devra être largement remanié.

Section du Lot du Syndicat National du Trésor CGT

Site internet: <http://www.tresor.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.046@cp.finances.gouv.fr

Commentaires

Nous avons insisté sur un calibrage suffisant des halls d'accueil pour faire face aux affluences des périodes d'échéances et éviter de connaître, comme actuellement dans certains départements, des files d'attente interminables.

Nous sommes aussi intervenus pour rappeler qu'un accueil personnel et confidentiel doit être prévu pour les redevables qui le souhaitent

Enfin, nous avons renouvelé nos exigences en matière d'accueil des handicapés.

Compétence des SIP

Rappelons que ces SIP regrouperont les services de l'assiette et du recouvrement des cantons de GOURDON et FIGEAC.

Les trésoreries rurales conserveront leurs compétences en matière de recouvrement mais ne sortent pas renforcés de cette réforme puisqu'aucune mission d'assiette ne leur sera déléguée. Par contre, la Taxe professionnelle de l'ensemble du département sera transféré dès 2009 au Service des Impôts des Entreprises.

Commentaires

Lors de la présentation du projet de fusion, le ministre avait insisté sur le renforcement de l'accueil de proximité. On est loin du compte !!!

Transfert des personnels

Sur la base de l'ORE (Outil de Répartition des Emplois), un agent de GOURDON et deux de FIGEAC vont rejoindre les futurs SIP. Ils pourront conserver ou modifier leur régime ARTT puisque dans les CDI, ce choix est individuel.

Aucune réponse n'a été apporté par les directions concernant les primes de caissier.

Commentaires

Si l'intégration au SIP de l'agent trésor de GOURDON ne semble pas poser de problème particulier compte tenu de la configuration des locaux, à FIGEAC, cela sera plus compliqué: en effet, les secteurs d'assiette et le guichet ne seront pas au même étage, ce qui risque d'isoler le caissier.

A quelques mois de la mise en place de ces SIP, et malgré le discours lénifiant de la direction, nous constatons que **RIEN** n'a pour l'instant été prévu pour organiser la nécessaire polyvalence dans ces services

*Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT !
Je participe, je me syndique !*

Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Echelon : _____ Temps partiel : _____%

Poste ou service : _____

Adresse mail : _____ Téléphone : _____

date : _____

signature : _____

